

Sanofi-aventis et AgaMatrix concluent un accord mondial de développement et de distribution de dispositifs de surveillance de la glycémie

- Cet accord vise à améliorer la prise en charge des patients diabétiques -

Paris, France - Le 31 mars 2010 - Sanofi-aventis (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et AgaMatrix annoncent aujourd'hui la signature d'un accord de développement de distribution et de commercialisation de solutions innovantes de surveillance de la glycémie sanguine - « Blood Glucose Monitoring (BGM) Devices ».

Selon les termes de l'accord, AgaMatrix et sanofi-aventis assureront le co-développement de solutions innovantes fondée sur les nouvelles technologies, pour la prise en charge du diabète, afin de répondre aux besoins des patients, des professionnels de santé et des organismes payeurs. Ces solutions innovantes seront exclusives à sanofi-aventis et seront en synergie avec le portefeuille de médicaments de sanofi-aventis dans le diabète.

« AgaMatrix nous offre une excellente opportunité de mieux comprendre les besoins réels des patients et de proposer une offre complète, associant nos principales insulines, LANTUS® et APIDRA® à des dispositifs de contrôle de la glycémie sûrs et faciles à utiliser » a déclaré Pierre Chancel, Senior Vice-Président, Division Diabète. *« Cet accord est une avancée concrète vers la réalisation de notre vision qui est d'apporter aux patients des solutions intégrées, et devenir leur partenaire de premier plan dans le domaine du diabète ».*

Les produits inclus dans cet accord ont pour but de faciliter la prise en charge des patients sous insulinothérapie, souvent perçue comme complexe. Dès le second semestre 2010, sanofi-aventis commercialisera les premiers produits issus de ce partenariat, en capitalisant sur son expertise dans le domaine des insulines et des dispositifs d'administration de l'insuline, et en s'appuyant sur les technologies avancées d'AgaMatrix ainsi que ses capacités de développement des systèmes de surveillance glycémique.

Cette collaboration est une nouvelle démonstration de l'engagement permanent de sanofi-aventis dans le domaine du diabète, en ligne avec notre stratégie de devenir un leader global et diversifié de la santé, centré sur les besoins des patients.

A propos de la surveillance de la glycémie sanguine

Le diabète est une maladie chronique, mais il est possible de le contrôler par des mesures hygiéno-diététiques et par des médicaments. L'auto-surveillance glycémique permet de vérifier à tout moment le taux de glycémie sanguine pour éviter les conséquences immédiates et potentiellement graves d'une hypo- ou d'une hyper-glycémie. Elle permet aussi de contrôler plus étroitement la glycémie sanguine et de réduire le risque de complications diabétiques à long terme. Plusieurs études ont démontré que le risque de complications diabétiques était moins élevé chez les personnes atteintes de diabète de type 1 et 2 qui parviennent à maintenir une glycémie normale ou quasi-normale.

La fréquence de la surveillance glycémique est fonction du type de diabète (1 ou 2) et du traitement administré (insuline ou antidiabétiques oraux). Pour les diabétiques de type 1, seuls des dosages fréquents de la glycémie permettent une prise en charge sûre et efficace de la glycémie sanguine et la fréquence recommandée est de 4 à 7 dosages par jour. Pour les diabétiques de type 2, la fréquence varie de 1 à 7 fois par jour, selon le stade de la maladie, les facteurs individuels (régime alimentaire ou antidiabétiques oraux ou insuline), le taux d'hémoglobine glyquée (HbA1c) et les objectifs thérapeutiques.

A propos de Lantus® et de Lantus® SoloSTAR®

LANTUS® est indiqué en administration sous-cutanée une fois par jour pour le traitement des diabétiques adultes de type 2 qui requièrent une insuline basale (à longue durée d'action) pour le contrôle de l'hyperglycémie ainsi que chez les patients adultes et pédiatriques (enfants de plus de 6 ans) présentant un diabète de type 1. Lantus® a démontré un profil de concentration constant sans pic d'action, lent et prolongé sur 24 heures, ce qui réduit le risque de l'hypoglycémie et permet d'avoir une bonne efficacité constante sur 24 heures. Lantus® est l'insuline la plus prescrite dans le monde.

Lantus® SoloSTAR® est un stylo facile à utiliser et à manier. Avec Lantus® SoloSTAR® le patient n'est plus obligé de changer de cartouches.

A propos d'AgaMatrix

Situé à Salem dans le New Hampshire, AgaMatrix s'est spécialisé dans le développement de systèmes très évolués de surveillance de la glycémie, grâce à une technologie exclusive de traitement du signal. Agamatrix a été le premier à mettre au point des solutions avancées de gestion des données intégrées à des assistants de contrôle personnels (PDM ou Personal Diabetes Manager) permettant de gérer à la fois l'insuline délivrée et le contrôle de la glycémie.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations, visitez le site www.sanofi-aventis.com.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2009 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2009 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.